



CUMUNICATU DI STAMPA

LANCEMENT HISTORIQUE DE LA PREMIÈRE  
**STRATÉGIE EUROPÉENNE POUR LES ÎLES**

📍 Paphos, Chypre



ASSEMBLEA DI  
CORSICA



Marie-Antoinette Maupertuis, Présidente de l'Assemblée de Corse, était à Paphos le 26 juin pour une conférence de haut-niveau qui marque un tournant réel dans la manière dont l'Union européenne regarde ses territoires insulaires.

L'événement, organisé à l'initiative de la Présidence chypriote du Conseil de l'UE et de la Commission européenne, acte le lancement officiel de la toute première stratégie européenne dédiée aux îles. Marie-Antoinette Maupertuis y représentait également la Présidente du Comité européen des Régions.

### Une première dans l'histoire européenne

C'est une nouveauté concrète : pour la première fois, l'Union européenne se dote d'un **cadre stratégique pensé spécifiquement pour les îles**. Un cadre qui prend acte de leurs contraintes structurelles, pas comme un constat résigné, mais comme le point de départ d'une politique volontariste. Cohésion territoriale, souveraineté, transition écologique : les îles y sont enfin reconnues comme des acteurs à part entière, et non comme des exceptions à gérer.

Quelques jours après l'adoption de cette stratégie par la Commission, la conférence a rassemblé chefs d'État, ministres, commissaires européens et représentants des autorités insulaires pour ouvrir une nouvelle séquence politique.

# STRATÉGIE DES ÎLES : CE QU'ELLE CHANGE

# /01

Avec l'adoption de sa première stratégie dédiée aux îles, la Commission européenne opère un changement de paradigme majeur : l'insularité n'est plus appréhendée comme une simple déclinaison de la politique de cohésion, mais comme une réalité territoriale spécifique nécessitant une approche européenne adaptée. **La Commission reconnaît désormais explicitement l'existence d'un coût de l'insularité lié notamment aux surcoûts de transport, d'énergie, de logement et de services publics**, qui pénalisent durablement le développement des territoires insulaires.

Cette reconnaissance constitue une avancée politique importante pour la Corse et l'ensemble des îles européennes. Pour la première fois, l'Union européenne structure son action autour d'une vision globale intégrant la connectivité, la compétitivité économique, la transition énergétique, la résilience climatique, le logement, la démographie, la sécurité et la qualité de vie des populations insulaires.

La stratégie ouvre également de nouvelles perspectives concrètes en prévoyant la prise en compte des spécificités insulaires dans plusieurs révisions réglementaires européennes :

- Aides d'État
- Transport aérien et maritime
- Energie et de transition écologique

Elle consacre par ailleurs le principe selon lequel les politiques européennes doivent mieux évaluer leurs effets sur les territoires insulaires et intégrer leurs contraintes particulières dès leur conception.

Cette évolution répond à une revendication portée de longue date par la Présidente et la majorité territoriale : **faire reconnaître que l'insularité est une condition structurelle qui justifie des réponses différenciées**. Si la stratégie ne crée pas encore les instruments contraignants et les financements dédiés attendus, elle marque néanmoins une rupture politique en faisant entrer la question insulaire au cœur de l'agenda européen.

Pour la Corse, l'enjeu est désormais de transformer cette reconnaissance en résultats tangibles : davantage de moyens, des règles adaptées aux réalités insulaires et une prise en compte systématique de l'insularité dans les futures politiques européennes. La stratégie ouvre ainsi une nouvelle étape : celle du passage d'une Europe qui reconnaît les îles à une Europe qui agit pleinement pour elles.



## Moderator


**Themis  
CHRISTOPHIDOU**

Director General,  
DG REGIO,  
European  
Commission

## Speakers


**Stefanos  
GKIKAS**

Deputy Minister  
of Maritime Affairs  
and Insular Policy,  
Greece


**Marie-Antoinette  
MAUPTUIS**

President of the  
Assembly of Corsica


**Filip  
REINHAG**

President of CPMR  
and Regional  
Councilor of Gotland,  
Sweden


**Erika  
ENGLUND**

Executive Director,  
National Association  
of Finnish Islands  
(FÖSS)



# LA CORSE AU COEUR DU DÉBAT

# /02

Marie-Antoinette Maupertuis est intervenue lors du panel principal, aux côtés des responsables européens en charge de la cohésion territoriale et d'autres présidents de territoires insulaires. Cette invitation n'est pas anodine : elle traduit la place que la Corse s'est taillée, au fil des années, dans les discussions européennes sur l'insularité.

Ce résultat est le fruit d'un travail de fond. Au Comité européen des Régions, à la tête de la Commission des Îles de la CRPM, la Présidente de l'Assemblée de Corse a porté sans relâche les revendications concrètes et historiques des territoires insulaires : reconnaissance du coût de l'insularité, continuité territoriale, transition énergétique, développement économique. Autant de sujets qui, longtemps traités à la marge, se retrouvent aujourd'hui **au cœur de la stratégie européenne.**



Avec Raffaele Fitto, Vice-Président de la Commission européenne en charge de la cohésion et des réformes

# UNE LIGNE CLAIRE : LE DROIT À VIVRE CHEZ SOI

# /03

À Chypre, Marie-Antoinette Maupertuis a défendu une position sans ambiguïté. Derrière les questions de transport et de décarbonation, c'est une question de fond qui se pose : est-ce qu'un insulaire a le même droit qu'un autre citoyen européen de rester vivre dignement là où il est né, là où il a choisi de vivre ?

La transition écologique ne peut pas devenir le prétexte d'un recul de la présence humaine sur les territoires insulaires. Décarboner les transports, oui mais pas en condamnant les îles à un isolement renforcé, pas en rendant la vie quotidienne trop chère ou trop compliquée pour ceux qui y habitent. Les insulaires ne doivent pas payer, seuls, le coût d'une transformation dont ils ne sont pas responsables.

Elle a plaidé pour des investissements massifs dans la modernisation des flottes, des ports et des infrastructures, et rappelé que continuité territoriale et ambitions climatiques ne sont pas des objectifs antagonistes à condition que l'Europe s'en donne vraiment les moyens.

Elle a enfin insisté sur un point essentiel : la reconnaissance politique du coût de l'insularité, désormais inscrite noir sur blanc dans la stratégie européenne, doit se traduire en actes dans les politiques de l'Union à venir, et dans le prochain budget européen. Ce que les îles et communautés insulaires demandent, ce n'est pas un traitement de faveur. C'est simplement le droit de ne pas disparaître.

